

# Procès-Verbal

## Du Conseil Municipal du 9 janvier 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le neuf du mois de janvier, le Conseil Municipal de la commune de Varennes-Changy s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de son Maire, Evelyne COUTEAU.

**Convocations** : adressées individuellement par voie dématérialisée à chaque conseiller municipal le 4 janvier 2025.

**Affichage en mairie** : le 4 janvier 2025.

**Présents** : Mme Evelyne COUTEAU, M. Joël DAVID 1er Adjoint, Mme Patricia MATZ 2ème Adjointe, Mme Laurence CABRERA 4ème Adjointe, M. Michel GENDREAU, Mme Anne HERBRETEAU, M. Mehdi GIÉ, M. Walter WHITE, Mme Patricia REAL, M. Jean-Marie CHARENTON, Mme Josseline TURBEAUX, M. Marc BOUWYN.

**Absents excusés** : M. Thierry CRESCENCE 3ème Adjoint, M. Luc ROUSSEAU, Mme Sandrine VAYSSE donne pouvoir à Mme Anne HERBRETEAU,

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de présents : 12

Nombre de votants : 13

**Secrétaire de séance** : M. Joël DAVID

### **ORDRE DU JOUR**

#### **DÉLIBÉRATIONS :**

1. AUTORISATION DE DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DE LA PREFECTURE DANS LE CADRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR).
2. AUTORISATION DE DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DANS LE CADRE DES AMENDES DE POLICE ET REDEVANCE DES MINES.
3. AUTORISATION DE DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DANS LE CADRE DU SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT D'INTERET COMMUNAL (VOLET 3).
4. AUTORISATION DE DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DANS LE CADRE DU SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT D'INTERET COMMUNAL (VOLET SUPPLEMENTAIRE).
5. AUTORISATION DE DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNE.

#### **ÉVÈNEMENTS A VARENNES-CHANGY**

#### **EXPRESSION DES CONSEILLERS**

**Le quorum est constaté.**

**La séance est enregistrée**

## I. DÉLIBÉRATIONS

Mme le Maire informe le Conseil que la Communauté de Commune, qui gère la voirie, a fait un tour d'horizon des voies dans le cadre de la poursuite des travaux de réfection de la voirie. Il a été décidé de poursuivre et terminer la réfection rue de la Golotte avec un cheminement piéton à la charge de commune pour la partie de la route de st hilare à la rue de la Chabonnière car c'est une création. L'autre tronçon qui consiste à rattraper les travaux réalisés depuis les deux dernières années avec un cheminement piéton pour la partie qui incombe à la commune. Les coûts sont de 41 810€ pour un tronçon et 93 070€ pour l'autre tronçon.

Il a été évoqué de pouvoir faire une rénovation d'une partie de la route de la Vallée cependant il n'est pas question de réaliser les travaux sur la partie de la route la plus abimée qui n'est pas sur Varennes. La commune concernée ne souhaite pas réaliser ces travaux.

### AUTORISATION DE DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DE LA PREFECTURE DANS LE CADRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR)

Madame le Maire demande au Conseil Municipal d'adopter le projet de « Réhabilitation de la Maison DEROIN en vue de la création d'une maison médicale » et de l'autoriser à demander les subventions suivantes :

Auprès de la Préfecture, dans le cadre de la DETR, selon le chiffrage de l'architecte en rénovation de 325600,00€HT

Après en avoir délibéré : Abstention : 3 Voix contre : 3 Voix pour : 7

Le Conseil Municipal décide :

- ✓ **D'adopter** le projet de « Réhabilitation de la Maison DEROIN en vue de la création d'une maison médicale » dans le cadre de l'amélioration de son patrimoine communal,
- ✓ **D'adopter** le plan de financement ci-dessous :

<u>Dépenses (€)</u>	<u>H.T.</u>	<u>Recettes (€)</u>	<u>H.T.</u>
Projet	325 600,00€	<b>DETR 60%</b>	<b>195 360,00€</b>
		Département 20%	65 120,00€
-	-	Autofinancement	65 120,00 €
<b>Total</b>	<b><u>325 600,00€</u></b>	<b>Total</b>	<b><u>325 600,00€</u></b>

### AUTORISATION DE DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DANS LE CADRE DES AMENDES DE POLICE ET REDEVANCE DES MINES

Madame le Maire demande au Conseil Municipal d'adopter le projet de « Vidéoprotection du Bourg » dans le cadre des amendes de polices et redevance des mines et de l'autoriser à demander les subventions suivantes : Auprès du Conseil Départemental selon le chiffrage suivant : 33 770,59€ HT

Après en avoir délibéré : Abstention : 1 Voix contre : 2 Voix pour : 10

Le Conseil Municipal décide :

- ✓ **D'adopter** le projet de « Vidéoprotection du Bourg » dans le cadre des amendes de polices et redevance des mines,
- ✓ **D'adopter** le plan de financement ci-dessous :

<u>Dépenses (€)</u>	<u>H.T.</u>	<u>Recettes (€)</u>	<u>H.T.</u>
Projet	33 770,59€	Département 30%	10 131,00€
-		Autofinancement	23 639,59 €
<b>Total</b>	<b>33 770,59€</b>	<b>Total</b>	<b>33 770,59€</b>

**AUTORISATION DE DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DANS LE CADRE DU SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT D'INTERET COMMUNAL (VOLET 3)**

**DOSSIER n°1 :**

Madame le Maire demande au Conseil Municipal d'adopter le projet de « Peinture à l'Ecole et logement rue de Montargis » dans le cadre du soutien à l'investissement d'intérêt communal (volet 3) et de l'autoriser à demander les subventions suivantes :

Auprès du Conseil Départemental selon le chiffrage suivant : 9 933,08€ HT

Après en avoir délibéré : Abstention : 0 Voix contre : 0 Voix pour : 13

Le Conseil Municipal décide :

- ✓ **D'adopter** le projet de « Peinture à l'Ecole et rue de Montargis » dans le cadre du soutien à l'investissement d'intérêt communal (volet 3),
- ✓ **D'adopter** le plan de financement ci-dessous :

<u>Dépenses (€)</u>	<u>H.T.</u>	<u>Recettes (€)</u>	<u>H.T.</u>
Projet	9 933,08€	Département 80%	7 946,00€
-		Autofinancement	1 987,08 €
<b>Total</b>	<b>9 933,08€</b>	<b>Total</b>	<b>9 933,08€</b>

**DOSSIER n°2 :**

Madame le Maire demande au Conseil Municipal d'adopter le projet de « Table de Ping Pong à l'aire de Jeux » dans le cadre du soutien à l'investissement d'intérêt communal (volet 3) et de l'autoriser à demander les subventions suivantes :

Auprès du Conseil Départemental selon le chiffrage suivant : 2 480,00€ HT

Après en avoir délibéré : Abstention : 0 Voix contre : 0 Voix pour : 13

Le Conseil Municipal décide :

- ✓ **D'adopter** le projet de « Table de Ping Pong à l'aire de Jeux » dans le cadre du soutien à l'investissement d'intérêt communal (volet 3),
- ✓ **D'adopter** le plan de financement ci-dessous :

<u>Dépenses (€)</u>	<u>H.T.</u>	<u>Recettes (€)</u>	<u>H.T.</u>
Projet	2 480,00€	Département 80%	1 984,00€
-		Autofinancement	496,00€
<b>Total</b>	<b>2 480,00€</b>	<b>Total</b>	<b>2 480,00€</b>

**DOSSIER n°3 :**

Madame le Maire demande au Conseil Municipal d'adopter le projet d'un « Ossuaire au cimetière » dans le cadre du soutien à l'investissement d'intérêt communal (volet 3) et de l'autoriser à demander les subventions suivantes :

Auprès du Conseil Départemental selon le chiffrage suivant : 3 535,00€ HT

Après en avoir délibéré : Abstention : 0 Voix contre : 0 Voix pour : 13

Le Conseil Municipal décide :

- ✓ **D'adopter** le projet d'un « Ossuaire au cimetière » dans le cadre du soutien à l'investissement d'intérêt communal (volet 3),
- ✓ **D'adopter** le plan de financement ci-dessous :

<u>Dépenses (€)</u>	<u>H.T.</u>	<u>Recettes (€)</u>	<u>H.T.</u>
Projet	3 535,00€	Département 80%	2 828,00€
-		Autofinancement	707,00€
<b>Total</b>	<b><u>3 535,00€</u></b>	<b>Total</b>	<b><u>3 535,00€</u></b>

**AUTORISATION DE DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DANS LE CADRE DU SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT D'INTERET COMMUNAL (VOLET SUPPLEMENTAIRE).**

Madame le Maire demande au Conseil Municipal d'adopter le projet de « Réhabilitation de la Maison DEROIN » en vue de la création d'une maison médicale » dans le cadre du soutien à l'investissement d'intérêt communal (volet supplémentaire) et de l'autoriser à demander les subventions suivantes :

Auprès du Conseil Départemental selon le chiffrage de l'architecte en rénovation : 325 600,00€ HT

Après en avoir délibéré : Abstention : 3 Voix contre : 3 Voix pour : 7

Le Conseil Municipal décide :

- ✓ **D'adopter** le projet de « Réhabilitation de la Maison DEROIN en vue de la création d'une maison médicale » dans le cadre du soutien à l'investissement d'intérêt communal (volet supplémentaire),
- ✓ **D'adopter** le plan de financement ci-dessous :

<u>Dépenses (€)</u>	<u>H.T.</u>	<u>Recettes (€)</u>	<u>H.T.</u>
Projet	325 600,00€	DETR 60%	195 360,00€
		<b>Département 20%</b>	<b>65 120,00€</b>
-	-	Autofinancement	65 120,00 €
<b>Total</b>	<b><u>325 600,00€</u></b>	<b>Total</b>	<b><u>325 600,00€</u></b>

**AUTORISATION DE DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNE**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le devis de l'audit de l'Eglise et de la Maison du Presbytère de l'architecte des bâtiments de France n'est pas encore parvenu en Mairie à ce jour.

Il est grand temps d'avoir un audit car la toiture de l'Eglise se porte très mal.

Délibération reportée

## II. ÉVÉNEMENTS À VARENNES-CHANGY

Campagne référendum du 13 au 25 janvier 2025

Campagne de recensement du 16 janvier 2025 au 15 février 2025

14/01/2025 : Après-midi « jeux de société » à la salle Escale.

15/01/2025 : Belote en équipe à la Salle Escale : Inscription 13h30 – Démarrage 14h30.

26/01/2025 : Référendum.

08/02/2025 : Après-midi « jeux de Société » pour les enfants – Soirée « Jeux de Société » pour les plus grands.

### III. EXPRESSION DES CONSEILLERS

**M. GIE** signale que les bandes de peinture réalisées sur la route de St hilaire ne sont pas droites.

**M. DAVID** informe que les bandes vont être refaites car ce qui a été fait ne l'a pas été sur le bon tronçon. L'entreprise n'a pas été payée par la 3CFG (Compétence Voirie).

**M. BOUWYN** demande à quel moment sera positionné l'affichage pour le référendum sur Panneau Pocket ?

**M. GIE** précise : « Le projet éolien date du temps de Jean-Marie CHARENTON. A mon avis vous n'êtes pas au courant de tout. Le projet Eolien date de bien avant. Aujourd'hui vous tapez le fer c'est comme le projet du TGV qui doit passer là. Aujourd'hui on entend parler de rien. Vous êtes au courant de rien c'est surprenant de toi ».

**Mme CABRERA** précise que les dernières infos qu'elle avait eu est que le tracé était fait et qu'elle n'en a pas su plus. Il passe derrière par le Moulinet.

**M. CHARENTON** précise qu'il y a eu plusieurs projets et qu'on en est au troisième ou quatrième.

**M. GIE** précise que c'est Jean Marie qui a signé le 1<sup>er</sup> l'accord pour un projet Eolien sur la commune.

**M. CHARENTON** précise qu'il est tombé à l'eau.

**M. BOUWYN** demande de finir sur l'organisation du référendum

L'affichage doit être réalisé par la Commune cela concerne l'affichage neutre informant qu'il y a un référendum.

**M. DAVID** informe que ce sera affiché lundi matin, ouverture de la campagne.

**Mme le MAIRE** on va en mettre à Escale et à la Mairie. Pour la tenue du bureau de vote avez-vous des demandes par rapport aux heures. Vous le ferez sur le document que je vous enverrai.

**M. CHARENTON** demande la disponibilité de la Maison DAUTRY

**Mme le MAIRE** indique qu'il n'y en a pas. Elle est toujours en travaux. Elle sera peut-être ouverte au mois de juin – juillet. Mais il faut voir si on conserve ce logement en meublé.

**M. WHITE** : Ou en est l'arbre partiellement couché de l'étang ?

**M. DAVID** : Il a été coupé. Il y en a aussi à couper route de la Golotte et route de Lorris, ce sera plus compliqué mais ce sera fait.

**M. BOUWYN** : Il y a un poteau surtout route de Lorris qui penche sévèrement.

**M. WHITE** : C'est pareil à la ferme de la Ragerie.

**M. DAVID** : Il n'y a plus de fil électrique, ces poteaux seront retirés.

**M. BOUWYN** : Ils cassent les pieds ENEDIS avec leurs coupures tous les soirs.

**Mme le MAIRE** : Nous avons fait une liste Excel sur Panneau Pocket avisant les administrés des jours et heures de coupures prévues par ENEDIS dans le cadre de travaux.

**Mme MATZ** : Le bulletin Municipal sera prêt le 15 pour la distribution.

Bilan de la bibliothèque municipal qui a réalisé une très très bonne année.:

15 bénévoles qui ont fait un super boulot en assurant des permanences toutes les semaines. On a plus que doublé les visiteurs. On a une file active d'environ 50 lecteurs. On a multiplié par deux les animations. Il y a un partenariat avec la bibliothèque de Lorris ce qui permet d'avoir encore plus de documents.

**Mme le MAIRE** : On vous a placé des panneaux indicateurs pour la bibliothèque et la Maison des Associations.

**M. GIE** : Vous avez mis un panneau à 30km sur un chemin blanc le chemin des pilâtes, ce serait plus utile à Cretelle que sur un chemin calcaire.

**M. DAVID** on avait discuté que l'on mettrait un panneau dans les chemins calcaires. Un chemin c'est non goudronné.

**M. CHARENTON** il y aurait quelque chose à faire sur les chemins verts qui sont dégradés avec le temps

**La séance est levée à 21h50**

La secrétaire de séance

Joël DAVID



Le Maire

Evelyne COUTEAU

